

SALAIRES, POSTES, CONDITIONS DE TRAVAIL, DIPLÔMES, RENTRÉE 2021 : RIEN NE VA !

AG, HIS, prises de position à l'ordre du jour

LES SALAIRES EN CHUTE LIBRE : PLUS DE 20, 79% DE PERTE DE POUVOIR D'ACHAT DEPUIS 2000

Ni le ministre Blanquer, ni le gouvernement ne prévoient une augmentation du point d'indice. Pour eux le job est fait avec des discours de reconnaissance, PPCR, une prime informatique. Aujourd'hui, pour retrouver la valeur réelle du point d'indice de janvier 2000 (en euros constants), il faudrait augmenter la valeur du point à hauteur de 20,79 %. Par exemple, un agent percevant 2000€ de salaire brut devrait toucher 2415 € si son pouvoir d'achat avait été maintenu par l'évolution du point d'indice.

La revalorisation PPCR n'en a pas été une, les fonctionnaires ayant auto-financé quelques points d'indice supplémentaires par les transferts primes/points et l'allongement des carrières, Amélie de Montchalin, ministre la Transformation et de la Fonction publiques, veut faire passer des vessies pour des lanternes. Pour elle, l'indemnité de fin de contrat, par exemple, permettrait de lutter contre la précarité... tous les contractuels, les AESH, AED apprécieront !

FO exige 20% d'augmentation de la valeur du point d'indice, et dès maintenant 183 € indiciaires sans contrepartie pour tous comme les personnels hospitaliers.

TOUJOURS PAS DE POSTES SUPPLÉMENTAIRES

Ce n'est pas FO qui le dit, mais le ministère lui-même dans la dernière note de la DEPP de mai 2021 : « À la rentrée 2020, le nombre total d'élèves dans le second degré a augmenté de 0,3 % en 2020 et le nombre d'enseignants baissait de 0,3 %. Le nombre d'heures d'enseignement est resté stable La hausse de 1,8 % du nombre de HSA (soit 2,1 % d'HSA en plus par enseignant) a permis de maintenir le nombre d'heures par élève au même niveau qu'à la rentrée 2019. », CQFD ! C'est donc l'augmentation imposée des heures supplémentaires qui a permis, et dans quelles conditions (!), de maintenir le nombre d'heures de cours obligatoires. A la rentrée 2021, ce ne sont pas 400 postes en moins comme en 2020 (plus 600 postes non pourvus aux concours et en moyenne 350 démissions de stagiaires) qui sont supprimés, mais 1 800 postes. Le ministère n'a donné aucunes consignes pour que tous les postes aux concours soient pourvus, pour que les listes complémentaires soient massives.

POUR RÉSOUDRE L'ÉQUATION : PLUS D'ÉLÈVES = MOINS DE POSTES, J-M BLANQUER COMPTE SUR SON GRENELLE

Le 6 mai devant la commission de l'éducation à l'Assemblée nationale, le ministre renouvelle ses intentions : personnalisation de la carrière, salaire au mérite, expérimentations, fin de l'avancement à l'ancienneté, obligation de remplacement, etc. Autant de pressions sur les personnels et la déréglementation statutaire encouragée.

QUID DU BACCALAURÉAT ?

J-M Blanquer veut retirer définitivement son caractère national

au baccalauréat. En modifiant depuis deux ans l'organisation du baccalauréat, en le privant par étape de son caractère national, le ministre avance pas à pas vers la disparition du baccalauréat. Si bien que les professeurs sont partagés entre le découragement et l'attachement à la défense du baccalauréat et ses épreuves nationales terminales, ponctuelles et anonymes qui garantissent le caractère national du diplôme. Le ministre voudrait pousser les enseignants à renoncer eux-mêmes à la valeur du diplôme qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

PLACE À L'INITIATIVE POUR LES REVENDICATIONS : LE RAPPORT DE FORCE EST POSSIBLE

Le SNFOLC propose aux personnels de contresigner la lettre ouverte à Messieurs Blanquer et Macron, à l'initiative du comité d'organisation inter-établissements du Var, soutenu par les organisations syndicales FNEC FP FO 83, CGT Educ'action 83 SNES FSU 83, SUD Education 83 et la FCPE 83.

« Monsieur Blanquer, vous avez déclaré, le 19 mars dernier à France-Inter que « l'école c'est fondamental donc ce n'est pas une variable d'ajustement, ça reste le sujet central si on veut tout simplement l'avenir de nos enfants et l'avenir de notre pays ».

Monsieur Macron, lors de votre allocution du 31 mars, vous avez déclaré « nous croyons en cet investissement qu'est l'éducation ». Or, depuis des années, vous réduisez le budget de l'éducation nationale. Monsieur Macron, réduire le budget, ce n'est pas investir !

Monsieur Macron, Monsieur Blanquer, la meilleure manière de répondre à « l'avenir de nos enfants », c'est de leur donner les moyens, matériels, humains et sanitaires pour étudier, donc d'alléger les effectifs par classe, de rétablir les classes et les postes supprimés et de créer les recrutements nécessaires. Alors que le budget 2020 était déjà insuffisant, vous avez décidé de rendre 212 Millions d'euros à Bercy à savoir l'équivalent de 4200 postes et 2500 classes de collèges. Commencez par les rétablir et arrêtez l'austérité budgétaire ! » [LIRE EN LIGNE](#)

L'austérité budgétaire passe aussi par le maintien des contre-réformes du lycée, du baccalauréat, de Parcoursup !

Le comité d'organisation s'est adressé à toutes les organisations nationales pour relayer leur appel, décider d'une initiative nationale vers le ministre afin d'exiger la satisfaction des revendications. La FNEC FP-FO y a répondu positivement.

Le SNFOLC propose à tous les personnels et parents de signer cette lettre ouverte, de se constituer en comité local avec le soutien des sections syndicales, de s'adresser aux autres établissements et à se rencontrer pour constituer un comité inter-établissements.